

de leur valeur écologique et sociale, et afin d'établir des mécanismes pour régler le problème de l'endettement du tiers monde. Au niveau national, les pays riches devraient renforcer les systèmes de sécurité sociale destinés à leurs propres démunis, tandis que les gouvernements des pays pauvres devraient rajuster leurs stratégies de développement de manière à accorder la priorité à la suppression de la pauvreté. Au niveau communautaire, il y a lieu d'élargir les espaces politiques pour que les politiques nationales puissent fonctionner de façon à ce que les puvres en bénéficient réellement.

La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a déclaré que l'assainissement de l'environnement implique aussi bien des droits que des obligations. Elle a fait remarquer que l'industrie, notamment les travailleurs et les syndicats qui les représentent, seraient appelés à jouer un rôle clé, si nous voulons faire des progrès dans le soulagement de la pauvreté et la réalisation d'un développement économique durable. Les syndicats ont depuis toujours veillé à la santé et à la sécurité de leurs membres. Agenda 21 doit particulièrement reconnaître le rôle des travailleurs et de leurs syndicats dans le processus de changement en vue d'un avenir durable.

Le Népal a parlé particulièrement des pauvres qui vivent dans des régions montagneuses vulnérables. Il a évoqué la nécessité de la participation du public et exhorté les membres de la réunion à ne pas oublier les enfants dans leurs délibérations. Le Kenya a demandé qu'on aborde autrement le planning familial. Les représentants du Forum européen de la jeunesse ont parlé à tour de rôle et demandé qu'on accorde des fonds aux jeunes pour qu'ils puissent assister à la conférence qui se tiendra au Brésil. M. Koh a répondu que c'était déjà fait. Lors de la plénière, la Chine a rappelé que la pauvreté était différente dans chaque pays et a exhorté les membres de la réunion à formuler des recommandations en vue d'améliorer l'ordre économique irrationnel actuel, d'établir de meilleures conditions de remboursement de la dette, de contrôler les sorties de capitaux des pays pauvres ainsi que les conditions de marché.

Action mondiale des parlementaires, qui est un réseau de 650 membres venant de 51 parlements dans le monde, a tenu récemment trois réunions - une à Bellagio, en Italie, une autre à Cambridge, au Massachusets, et la troisième à Abidjan - afin de formuler une ligne de conduite au sujet de certains aspects principaux de la durabilité. Ils ont demandé l'établissement de nouveaux types de traités qui établiraient un plus juste équilibre en matière d'équité internationale entre le Nord et le Sud. Ces traités introduiraient le nouveau concept de la sécurité écologique et un code d'éthique en matière d'équité entre les générations. Pareilles innovations doivent clairement figurer dans les obligations juridiques de ces protocoles. Ils ont également demandé qu'on agisse au sujet des questions environnementales mondiales telles que le changement climatique et on fait remarquer qu'un allègement suffisant de la dette des pays très endettés constitue une condition préalable du développement durable.

Le président a remercié les ONG de leur apport précieux lors des discussions et a signalé qu'il était extrêmement important de poursuivre ce processus, c'est-à-dire la participation